



LIBÉRATION DE CONTEVILLE

Le 26 août 1944 lors de la libération de Conteville, Francis Mouchet, soldat belge de 19 ans est tué. Sa dépouille se trouve aujourd'hui dans notre cimetière, aux côtés des 3 soldats contevillais tombés aux champs d'honneur lors de la seconde guerre mondiale. La célébration de la libération de Conteville est l'occasion, chaque année de rendre hommage à ces valeureux soldats morts pour notre liberté.

RECENSEMENT MILITAIRE : UNE OBLIGATION DÈS 16 ANS

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette démarche citoyenne permet également l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des titres, le dépôt des dossiers de Permis de conduire et de Cartes grises n'est plus possible à la préfecture. Les demandes seront désormais réalisées par voie dématérialisée sur le site www.ants.gouv.fr ou auprès des professionnels de l'automobile agréés pour les cartes grises.

PACS, DÉSORMAIS EN MAIRIE À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice.

ATTENTION COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du jour férié mercredi 1^{er} Novembre 2017, le camping, le Pottier et la Garderie seront collectés le mardi 31 octobre. Les autres rues seront collectées le jeudi 2 novembre.

NAISSANCE

■ Liam PESTEL, le 9 octobre 2017

DÉCÈS

■ Mauricette MAERTENS, le 12 juillet 2017

■ Michel MORIN, le 4 août 2017

■ Emilie DE LA FROUSSE, le 25 août 2017

■ Käte-Anna POPLOCH, le 14 septembre 2017

MARIAGES

■ Julie LEBRETON et AUBERT Eric, le 1^{er} juillet 2017

■ Mickaël AVISARD et ENOS Johanna, le 19 août 2017

Pour tous renseignements,
le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30,
le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.
Permanence du Maire et des Adjointes
le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Repas des anciens BONNE HUMEUR ET CONVIVIALITÉ !

Ils étaient 76 de 65 ans et plus à avoir répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour se retrouver autour d'un fabuleux repas mais également pour rendre hommage aux doyens de l'assemblée : Mme Denise Lecerf, 94 printemps et M. Etienne Maertens, 93 ans. Tous ont également eu une pensée pour nos aînés souffrants et pour M. Raymond Morin, notre doyen communal âgé de 97 ans.



Vie communale RETOUR SUR LA FÊTE DU VILLAGE

Le dernier week-end de juillet, le comité des fêtes s'est mis en quatre pour organiser un week-end animé avec fête foraine, concours de coïchée, et retraite aux flambeaux au son des djembés et tambours de percussionnistes africains. En parallèle, nos joyeux drilles du comité ont sorti leur bonnets de nuit pour une drôle de parade. Enfin, une grande foire à tout avec un marché artisanal a clôturé ce parfait week-end, sous le soleil s'il vous plaît !



UN POISSONNIER À CONTEVILLE

Conteville a le plaisir d'accueillir M. Vabre, poissonnier itinérant. Il est désormais présent dans le bourg tous les mardis de 17h30 à 19h et vous propose le fruit de la pêche du bateau *Le Shérif* basé à Honfleur (Poissons, crustacés, fruits de mer...). Vous pouvez passer vos commandes livrables sans minimum d'achat sur rendez-vous au 06 38 44 83 10. CB acceptées.

ACHAT GROUPÉ D'ARBRES

Dans le cadre de ses missions, le Parc Naturel Régional de Boucles de la Seine Normande vous propose une aide technique et paysagère gratuite à vos projets d'aménagement. Les conseils portent sur la structuration paysagère, les haies, les arbres, les techniques de plantation ou encore sur l'entretien des arbres existants.

Par ailleurs, le Parc organise en novembre et en février, deux commandes groupées auprès d'un pépiniériste sélectionné rigoureusement. Vous pouvez dès à présent contacter le Parc pour un conseil ou pour obtenir la brochure détaillée des plants, les tarifs et les dates précises. La livraison a lieu à la maison du Parc.

Contact : Samuel Cissey - Tél. 02 35 37 23 16
samuel.cissey@pnr-seine-normande.com



CONTEVILLE info



La nouvelle de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers français est bien évidemment une bonne nouvelle pour de nombreux contribuables. Néanmoins, cette mesure a de quoi inquiéter les communes comme la nôtre. En effet, les compensations qui existent déjà pour les ménages exonérés ont diminué au fil du temps. Il paraît donc difficile d'obtenir des contreparties pour cette fois-ci. Dès lors, nous devons composer avec un budget largement amputé. Il nous faudra faire preuve d'originalité et d'adresse pour mener à bien des projets ambitieux à l'image de la réhabilitation du presbytère qui a nécessité, au delà des subventions, 67 000 € de fonds propres et 200 000 € d'emprunt au taux de 1,27 % (soit 18 623 € de frais de crédit sur 14 ans). La municipalité espère que ce ne sera pas le dernier projet d'envergure car il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les services à la population et notre cadre de vie.

Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

BONNE RETRAITE MARCEL !

Une page se tourne pour Marcel Vinette, notre agent communal chargé de l'entretien de la commune. En effet, après 12 ans de bons et loyaux services, c'est entouré de ses proches, ses collègues et des élus qu'il a tiré sa révérence et s'en est allé vers d'autres horizons, sans doute au volant de son camping car. Bonne retraite Marcel !

Vendredi 10 novembre à 15h
Inauguration de la station d'épuration
Rendez-vous Chemin de la Petite Chaussée

Samedi 11 novembre en fin de matinée
Commémoration Armistice 1918
Hommage au monument aux morts avec la participation des enfants.

Présentation de la plaque de cocher
Rendez-vous Place de l'Eglise

Dimanche 12 novembre à 16h
Concert JP Harmonie
Au théâtre L'Eclat à Pont-Audemer. Gratuit.
Réservation obligatoire : 02 32 41 81 31

Vendredi 17 novembre à 18h
Remise des prix des maisons fleuries
Rendez-vous à la salle annexe de la mairie.

Samedi 9 décembre à 19h30
Repas du Téléthon
Couscous au menu. Organisé par le Comité des fêtes.
Réservation : 02 32 57 66 51

Dimanche 10 décembre à 14h30
Spectacle de Noël
Organisé par le Comité des fêtes. Gratuit.



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photo et mise en pages :
Commission communication
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
La première fleur de Conteville
et ses jardiniers

Agenda

2017

Votre journal

Fleurissement 1 FLEUR, TOUT UN SYMBOLE !

Ça y est ! Notre panneau "première fleur" des villages fleuris est posé. Cette distinction, nous la devons notamment à nos jardiniers qui n'ont pas ménagé leur peine. Cette année, Julien Belloncle et Didier Tarrain (agents municipaux), André Bourgault (bénévole), Didier Tholmer et Pierrick Jouanne (Conseillers municipaux) ont à eux 5, planté plus de 1300 plants sur 5 jours. Mais pour obtenir la distinction tant convoitée, les efforts ne s'arrêtent pas là. Il faut ensuite arroser et faire la chasse aux mauvaises herbes, tâche d'autant plus difficile que les produits phytosanitaires sont désormais interdits pour les collectivités. Alors bravo et en avant pour la seconde fleur !



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats du concours 2017 seront bientôt récompensés ! Néanmoins, nous regrettons le peu de participants. Rappelons qu'il y a quelques années, le fleurissement suscitait plus d'intérêts et la grande majorité des fenêtres du bourg étaient fleuries, mettant ainsi notre village en valeur. Alors, réfléchissez dès maintenant à vos plantations annuelles (les vivaces ne sont pas prises en compte). Les récompenses varient de 15 à 40 €... de quoi mettre un peu de couleurs dans vos plates-bandes !

Réhabilitation du presbytère LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Après les multiples demandes de subventions et appels d'offres, les travaux de réhabilitation du presbytère ont enfin commencé. Mais avant que les diverses entreprises n'investissent les lieux, il a fallu vider le bâtiment. A ce titre, la municipalité remercie très chaleureusement les bonnes volontés qui ont participé à ce déménagement.



Aujourd'hui, la première phase, qui consistait au désamiantage du bâtiment, est terminée. Dès le début novembre, les travaux de démolition pourront commencer. Viendront ensuite, les fondations, la dalle du rez-de-chaussée et la pose des canalisations. De janvier à mars, c'est l'agencement intérieur qui sera au centre des préoccupations ainsi que les modifications des ouvertures tant intérieures qu'extérieures. C'est également sur cette période que l'ascenseur et l'escalier seront mis en place. Viendront ensuite les travaux de menuiserie, de charpente et de reprise de couverture. En parallèle électriciens et plombiers interviendront. Enfin, à partir de mi-avril, les revêtements de sol et les faux plafonds seront installés. Les peintures, quant à elles, seront effectuées de mai à juin 2018.

Patrimoine culturel LA PLAQUE DE COCHER S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

De 1835 à 1914, des plaques étaient installées aux carrefours et en hauteur afin que les cochers puissent se diriger. Aujourd'hui, nombre de ces plaques sont abîmées par la rouille, comme celle de Conteville. Dans l'intérêt de la préservation de ce patrimoine, Nicolas Jamois, du Loiret, s'est spécialisé dans cet art, moyennant une participation de 20 € pour l'achat du matériel. Aujourd'hui, la plaque de cocher de Conteville est parfaitement restaurée. Elle sera repositionnée sur la maison située à l'entrée de la rue des Ecoliers et dévoilée le 11 novembre prochain.



Restauration scolaire

QUOI DE NEUF À LA CANTINE ?



La restauration scolaire est un service sur lequel la commune a toujours été vigilante, tant sur la qualité que sur les coûts, avec un tarif par repas à seulement 3,70 €, quant on sait que de nombreuses communes du département facturent à plus de 4 €. Néanmoins, la municipalité continue de chercher à améliorer ce service.



Et dans les cantines françaises ?

Pour les usagers d'un restaurant collectif, le gaspillage alimentaire semble très faible. Pourtant, en France, 150 gr en moyenne d'aliments non consommés restent sur le bord de l'assiette de chaque enfant, soit 150 000 tonnes par an de nourriture qui finissent à la poubelle. Face à ce constat, le gouvernement a fixé un objectif ambitieux : diviser par deux le gaspillage d'ici à 2025. Pour y parvenir, l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire a rédigé un Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Un Pacte qui pose un certain nombre de mesures et d'engagements de la part de chacun, pour permettre un véritable progrès collectif. Un Pacte qui ne condamne aucun des acteurs engagés dans cette mobilisation contre le gaspillage, mais au contraire valorise l'implication de chacun.

Notre cantine aussi, œuvre contre le gaspillage alimentaire !

Dans notre département, c'est le Sdomode (Syndicat des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) qui s'est fait le relais auprès des communes. Ainsi, Madame le Maire a répondu favorablement à sa demande pour mettre en place des actions en faveur de la lutte contre le gâchis alimentaire. Cette démarche est devenue obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2016 pour les collectivités en charge de la restauration scolaire. Dès lors, avant toutes choses, un diagnostic sera effectué. Il s'agira de distinguer, sur une semaine type, le gaspillage cuisine (excédent jeté) du gaspillage consommation (nourriture servie dans les assiettes, mais non consommée). Les résultats, très attendus par le Sdomode et les professionnels de la restauration scolaire comme La Normande, seront ensuite analysés.

Retrouvez les menus du mois en cours sur : www.conteville.fr

Rentrée scolaire 2017 C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Cette année, les effectifs sont en légère hausse avec 127 enfants et se répartissent sur 5 classes :

- 29 PS/MS - Mme Gefflot
- 28 MS/GS - Mme Grout
- 23 GS/CP - Mme Ledevédec
- 24 CP - Mme Guihard
- 23 CE1 - Mme Tarrisé.

Par ailleurs, pour la sécurité des enfants, après l'installation d'un visiophone en 2016, la municipalité poursuit ses efforts avec la mise en place d'alarmes incendie et anti-intrusion pour un coût de 12 820 €. Notons que cet investissement est subventionné à 50 % par l'Etat.



Dossier

La cantine, comment ça marche ?

C'est La Normande, professionnel de la restauration collective, qui fournit les quelques 12 000 repas servis dans notre cantine. Facturé 3,70 € aux familles, le repas revient en réalité à 5,85 € (2,45 € de repas + 3,40 € de frais de fonctionnement). La commune participe donc à hauteur de 26 000 € par an afin d'équilibrer la charge financière. De plus, la municipalité s'attache à assurer un service de qualité. Ainsi, les menus sont choisis avec attention selon les préconisations des nutritionnistes. Au regard des 80 à 90 enfants qui mangent chaque jour à la cantine, deux services (un pour les maternelles et un autre pour les primaires) ont été mis en place afin que les repas se passent dans le calme.



La lutte contre le gaspillage alimentaire, une directive gouvernementale

L'ADEME, en collaboration avec le Ministère de la transition écologique et solidaire, a lancé une grande campagne de communication "ça suffit le gâchis !", afin de lutter contre le gaspillage alimentaire envers les particuliers, les entreprises et les collectivités. Cette mesure fait suite aux chiffres sans appel de l'étude publiée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. En effet, chaque année en France, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées pour un coût estimé à 16 milliards d'euros !

